

NOTRE CHARTE DE QUALITÉ DE SERVICES VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

**DÉDIÉE À L'ACCESSION ET AU SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ,
AXELIHA EST UNE MARQUE DE PODELIHA, FILIALE DU
GROUPE ACTION LOGEMENT.**

Elle bénéficie de l'expertise du groupe qui est, depuis 70 ans, l'acteur de référence du logement social et intermédiaire en France. Axeliha assure ses missions sur l'ensemble des Pays de la Loire et une partie du Centre-Val de Loire, pour **accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle**, par des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement et donc à l'emploi.

Axeliha vend des maisons et des appartements de qualité issus du parc locatif social de Podeliha. Chaque logement a été **rigoureusement sélectionné** et a bénéficié **d'un entretien régulier**, dans le **respect des normes environnementales**.

Axeliha offre l'opportunité **d'acheter son logement à un prix réduit attractif**. Aujourd'hui, près de 200 logements sont vendus chaque année. Autant de familles qui nous font confiance et deviennent propriétaires en Pays de la Loire.

Puisque chaque situation est unique, nous estimons qu'il est de notre devoir de vous accompagner à chaque étape de votre parcours d'acquéreur.

1

RESPECTER LE CADRE ÉTHIQUE ET LÉGAL DE PRIORITÉ À L'ACHAT

Lors de la mise en vente d'un ensemble immobilier du parc locatif social de Podeliha, les logements sont **prioritairement** proposés aux locataires-occupants, à des **conditions privilégiées**. S'ils ne souhaitent pas acheter leur logement, les locataires conservent leur droit de maintien dans les lieux et peuvent activer cette option d'achat à tout moment, **avec un accompagnement durant tout le processus d'acquisition**.

À chaque libération de logement au sein d'un programme mis en vente, ce dernier est proposé à la vente pendant une période d'un mois, par ordre de priorité :

- Aux locataires HLM du département dont les ressources ne dépassent pas les plafonds définis par la loi
- Aux gardiens des HLM du département dont les ressources ne dépassent pas les plafonds définis par la loi
- Aux collectivités

À défaut d'offre d'achat reçue pendant ce premier mois, le logement est ouvert à toute proposition d'achat.

2

VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PROJET D'ACHAT

NOS ENGAGEMENTS

1

DÉFINIR ENSEMBLE VOTRE PROJET ET VOTRE BUDGET

Vous pouvez compter sur un panel d'aides et de prêts pour financer votre projet !

En qualité de filiale, Axeliha vous propose de **vous appuyer sur la force du groupe Action Logement et d'être accompagné gratuitement par des experts** pour :

- Découvrir les différents projets immobiliers qui s'offrent à vous : résidence principale ou secondaire, investissement locatif.
- Obtenir **une étude personnalisée de votre projet d'achat.**
- Être accompagné dans le **montage de votre financement et découvrir les aides** dont vous pouvez bénéficier : **subventions, aides Action Logement Services, Prêt à taux zéro.**

Votre chargé des ventes Axeliha reste à vos côtés tout au long de la démarche, pour répondre à vos questions. Il peut également vous **mettre en relation avec nos courtiers partenaires pour faciliter votre démarche de financement.** Pour en savoir plus : www.actionlogement.fr/le-conseil-en-accession

2

TROUVER LE BIEN QU'IL VOUS FAUT

Vous bénéficiez ainsi d'une **large sélection d'appartements et maisons** issus du parc immobilier de Podeliha à **un prix abordable.**

100% de nos logements ont bénéficié d'un suivi et d'un entretien régulier et d'une vérification clos couvert, garantissant l'isolation à l'eau et à l'air du bien choisi, sans gros travaux sur ces éléments à prévoir.

Nos équipes de vente vous accompagnent sur les Pays de la Loire pour vous aider à trouver le bien qui correspond à vos attentes et vous proposent pour chacun d'entre eux :

- Une visite virtuelle.
- Les informations sur la consommation moyenne du logement.
- Le budget prévisionnel des charges.

Le service d'accompagnement de notre agence est **totalelement gratuit.**

Retrouvez toutes nos offres sur www.axeliha.fr

3

CONCRÉTISER VOTRE ACQUISITION

NOS ENGAGEMENTS

1

VOUS GARANTIR DISPONIBILITÉ, RÉACTIVITÉ ET TRANSPARENCE

100% des offres d'achats déposées sur un logement font l'objet d'une réponse dans les 15 jours.

Nous restons à votre écoute et en appui pour **suivre l'évolution de votre demande de financement** et vous informer des étapes à suivre après la signature de votre contrat de réservation.

Nous sommes à vos côtés lors de la signature de l'acte de vente chez le notaire, et avons le plaisir de vous remettre les clés de votre logement !

2

NOUS ENGAGER SUR LA QUALITÉ DE VOTRE LOGEMENT

Parce qu'un projet immobilier est un moment important dans une vie, nous nous engageons à vous livrer votre nouveau logement nettoyé, avec une vérification systématique de l'état :

- Du système de chauffage
- Du système électrique
- Des volets roulants et des systèmes de fermeture
- De la robinetterie

La satisfaction de nos clients est primordiale : nous veillons à ce que votre transition vers votre nouveau chez-vous se fasse en toute tranquillité, avec un environnement propre et accueillant dès le premier jour.

GARANTIR VOTRE SÉRÉNITÉ APRÈS VOTRE INSTALLATION

NOS ENGAGEMENTS

1

FACILITER L'ENTRÉE DANS VOTRE NOUVEAU LOGEMENT

Pour faciliter votre quotidien, **nous vous apportons toutes les informations utiles pour vous projeter dans votre futur logement.**

Tous les nouveaux propriétaires qui n'étaient pas occupants locataires de leur logement se voient remettre un dossier comprenant :

- Une fiche pour faciliter les démarches d'installation.
- Le justificatif du dernier entretien des équipements du logement.
- Des indications concernant le relevé d'eau.
- Des explications ou des notices sur les équipements.
- Les contacts de leur syndic de copropriété.

2

SÉCURISER FINANCIÈREMENT VOTRE ACHAT ET PROTÉGER VOTRE FOYER AVEC LE « PACK SÉCURITÉ »

Votre première garantie, c'est la sérénité.

En cas de mobilité professionnelle ou d'accident de la vie (chômage de plus d'un an, divorce ou dissolution d'un PACS, invalidité, décès de l'accédant, du conjoint ou de l'un des enfants) les propriétaires peuvent bénéficier du **dispositif de sécurisation de l'accession sociale** qui intègre :

- **Une garantie de relogement** dans le parc immobilier locatif de Podeliha, moyennant certaines conditions, dont le respect des plafonds de ressources HLM.
- **Une garantie de rachat** de votre logement à un prix minimum garanti.
- **Une assurance revente**, qui inclue l'indemnisation de la moins-value en cas de revente à perte.
- Nous proposons également un **service d'aide à la revente**. En effet, si vous devez envisager la revente de votre logement, nous vous accompagnons pour mettre en place les démarches pour la mise en vente et pour la recherche d'un acquéreur à un prix compétitif.

3

TRAVAILLER AVEC VOUS À L'AMÉLIORATION CONTINUE DE NOTRE QUALITÉ DE SERVICE

Notre qualité de service est une priorité.

Nous vous proposons d'évaluer votre niveau de satisfaction en menant des enquêtes sur votre expérience d'achat immobilier.

Vos retours nous permettent de mener des actions concrètes dans l'objectif **d'améliorer de façon continue notre qualité de service.**





axeliha 

**NOS BIENS ANCIENS SUR
AXELIHA.FR**

ancien@axeliha.fr

02 41 79 62 30

42 Boulevard du Roi René - 49000 Angers